

## LOIRE

## Confinée, la Sauvegarde 42 a imaginé des « visites autour du bâtiment »

**Confrontée au confinement en 2020, la Sauvegarde 42, association qui protège les jeunes et leur famille, a réussi à s'adapter, souvent en innovant. « Pour 2021, nous serons attentifs à consolider l'ensemble de nos activités » annonce Guy Scaglione, nouveau directeur général.**

« Je suis plutôt fier de la façon dont la Sauvegarde 42 s'est adaptée au Covid », affirme Guy Scaglione. Il peut. Car pendant le confinement, l'association s'est démenée pour poursuivre ses activités. En inventant par exemple de très originales « visites autour du bâtiment », consistant à organiser des rencontres à l'extérieur des habitations, dans le rayon du fameux kilomètre réglementaire, entre les enfants placés et leur famille. Interview

**Vous êtes le nouveau directeur général de la Sauvegarde 42, pouvez-vous vous présenter ?**

« Je suis un « ancien » de la Sauvegarde, pour laquelle je travaille depuis vingt-six ans et où j'ai occupé différents postes de cadre. Je

suis éducateur spécialisé au départ. Je suis également un « vrai » Ligérien, né à Saint-Chamond et habitant la vallée du Gier. Ce qui me donne une solide connaissance de la maison et de son environnement politique, social et économique. »

**« Notre ADN, c'est la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance »**

**Qu'est-ce que la Sauvegarde 42 ?**

« C'est l'association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adulte, qui couvre toute la Loire et emploie un peu plus de 600 salariés. Nous avons franchi nos 85 années d'existence en 2020. L'ADN de la Sauvegarde, c'est la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance. Nous couvrons toutes les tranches d'âge, de 0 à 21 ans. Nos outils sont les mesures de placement, avec un accueil en maison d'enfant ou en hébergement diversifié, et les activités en milieu ouvert, où on intervient à la demande du juge des enfants ou de l'aide sociale à l'enfance. »

**Vous gérez également un accompagnement social et sociojudiciaire pour les adultes ?**

« Il y a plusieurs volets : l'aide aux victimes (sur Loire Sud), le service sociojudiciaire, les activités d'insertion. On s'occupe de victimes et des auteurs. »

**Quelle est votre ligne de conduite ?**

« L'ensemble de nos accompagnements vise à ce que chaque enfant et chaque adulte vivent au milieu des autres, et avec les autres. Cette question du vivre ensemble est un axe important pour nous. »

**Quels sont les projets pour 2021 ?**

« L'ouverture d'un centre éducatif fermé sur Loire Sud est prévue sur 2022. Cette année, nous allons travailler avec les riverains, les élus municipaux et l'ensemble des acteurs.

Mais surtout, en 2021 et dans cette période si particulière, nous allons œuvrer à consolider l'ensemble de nos activités. La Sauvegarde 42, c'est 8 500 situations individuelles traitées par an ! »

Recueilli par Marie PERRIN



Guy Scaglione : « L'activité de la Sauvegarde 42, c'est 8 500 situations individuelles traitées par an. » Photo Progrès/Rémy PERRIN

## À la recherche de bénévoles

La Sauvegarde 42, présidée par Bertrand Jullien, s'appuie sur une centaine de bénévoles. « Ils sont de trois types, précise Guy Scaglione. Les bénévoles administrateurs, les bénévoles d'action (familles de parrainage qui accueillent des enfants chez elles, s'investissent dans l'aide aux devoirs...) et les bénévoles d'expertise qui apportent une compétence particulière sur un sujet précis. Nous en recherchons en permanence ». L'association est organisée en six pôles : placement en maison d'enfants, pôle spécifique et hébergement diversifié, jeunesses et territoires, insertion, inclusion et justice et enfin action éducative et parentale avec deux pôles de milieu ouvert au nord et au sud du département. « L'idée est d'identifier les champs de compétence de chacun, tout en permettant à l'ensemble des personnels d'avoir des conditions de travail raisonnables : on agit autant sur leur qualification que sur les moyens mis à leur disposition et la qualité de l'accueil ».

Les personnes intéressées par du bénévolat peuvent contacter le 04 77 32 72 45 ou adresser un mail à [directiongenerale@sauvegarde42.fr](mailto:directiongenerale@sauvegarde42.fr)

## SAINT-ETIENNE

## Michèle Cottier n'est plus présidente de l'université Jean-Monnet

La démission de la présidente de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne (UJM), Michèle Cottier était attendue. Alors qu'elle soutenait, en fin d'année dernière, la fusion de l'université de Saint-Etienne avec celles de Lyon 1, Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon (projet Idex), Michèle Cottier était mise en minorité par le conseil d'administration de l'UJM.

Le 23 octobre dernier, dans une ambiance pesante, une large majorité du conseil d'administration de l'UJM rejetait la fusion. Devant cette décision Michèle Cottier proposait sa démission. Celle-ci vient d'être actée. Depuis ce lundi, le conseil d'administration enregistre la démission de vingt-trois membres sur trente-trois. Ce chiffre emporte automatiquement la démission de la présidente. Selon nos informations les représentants de Saint-Etienne Métropole et du conseil départemental auraient également démissionné du CA.

Devant cette situation un administrateur provisoire a été nommé. Il s'agit de Camille Galap qui a été président de l'université du Havre (2005-2012) et recteur de Guadeloupe (2015-2018). Il sera chargé d'organiser les nouvelles élections du conseil d'administration.

D.G.



Michèle Cottier présidait l'université Jean-Monnet depuis novembre 2015.

Photo Progrès/Rémy PERRIN

**PUBLIC SENAT**

**bonjour chez vous!**

Présentée par **Oriane Mancini**

**CHAQUE JOUR À 7h30**

En partenariat avec **LE PROGRÈS**

228835900